

**DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
AUX CALÉDONIENS**

**Païta (Nouvelle- Calédonie) – Dimanche 28 août 2011**

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de Gouvernement,  
Mesdames les Ministres,  
Messieurs les Présidents,  
Cher compatriotes de Nouvelle-Calédonie et, si vous le permettez,  
Chers amis,

Je veux vous dire ma profonde émotion de prendre la parole devant vous, qui êtes venus si nombreux ici, dans cette nouvelle salle de PAÏTA, de l'agglomération de Nouméa et parfois de plus loin, de la Province nord ou de celle des îles.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée amicale toute particulière pour nos compatriotes de Wallis-et-Futuna, que je sais nombreux en Nouvelle-Calédonie et sans doute nombreux dans cette salle. Les liens entre vos deux territoires sont importants, et la plupart des élus de Calédonie ont fait le déplacement il y a quelques semaines à Wallis pour le cinquantième anniversaire du statut de 1961, avec Marie-Luce PENCHARD. Je ne peux qu'encourager vos deux territoires à faire vivre les accords de coopération qui ont été signés, parce que c'est l'intérêt de chacun d'entre vous : davantage de développement économique pour Wallis-et-Futuna, c'est moins de jeunes qui quittent leur terre natale pour essayer de trouver à Nouméa un travail qui ne leur est pas toujours offert.

\*

Mes chers amis, la Nouvelle-Calédonie est une réussite dans tant de domaines, je suis heureux et, pourquoi ne pas le dire, profondément fier de ce que vous avez réussi, ce que nous avons réussi, ensemble, à construire ici.

Notre vieux pays, qui s'est tant abimé, au sortir de la guerre, dans les conflits coloniaux, peut être fier du processus exemplaire, pacifique, collégial que nous avons su mettre en place avec les accords de Matignon-Oudinot en 1988, puis celui de Nouméa dix ans plus tard.

Ne vous y trompez pas : la Nouvelle-Calédonie et la France jouissent d'une considération internationale considérable, à l'ONU et ailleurs, pour la maturité de la solution consensuelle que nous avons su inventer ensemble.

Ce qui se passe ici, c'est une France qui tient ses promesses et une Nouvelle-Calédonie qui se montre à la hauteur de son destin. Au-delà des choix personnels de chacun quant à l'avenir des relations entre

votre territoire et la France, nous partageons des valeurs universelles que la France a proclamées et qu'elle défend avec ardeur et passion. Ces valeurs intangibles, non-négociables, elles s'appellent liberté, égalité, fraternité, partage. Par-delà les origines, les appartenances religieuses, malgré l'éloignement de la métropole, ces valeurs nous rassemblent tous et je veux croire qu'elles sont plus fortes que ce qui nous différencie les uns des autres. La France, dans mon esprit, n'est pas un carcan qui oppresse, elle est un espace de liberté qui protège.

C'est cette liberté que les Calédoniens sont allés défendre, avec les autres territoires français du Pacifique, au moment où notre pays vivait ses heures les plus sombres.

Pendant la Première Guerre mondiale, les Calédoniens forment le « Bataillon d'étapes des tirailleurs canaques », qui deviendra le « Bataillon mixte du Pacifique » lorsque les Polynésiens l'auront rejoint.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, c'est dès octobre 1940 que les Calédoniens vont rallier la France libre, et reconstituer avec les Polynésiens le Bataillon du Pacifique, sous l'autorité du capitaine BROCHE.

Venus de toute la Calédonie, de toutes les communautés, de toutes les cultures, ces combattants de la liberté n'ont pas hésité une seconde lorsque l'essentiel était en jeu. Ils ont embarqué, volontairement, sur des bateaux et ont rejoint le front pour défendre avec tout leur courage une certaine idée de cette France que, pour la plupart, ils ne connaissaient que de Nouvelle-Calédonie. Nous pouvons tous être fiers de leur exemple, c'est pourquoi j'ai tenu à leur rendre le juste hommage de la Nation dès mon arrivée ici.

Au sortir de la guerre, cette union sacrée de la population calédonienne persiste et les Calédoniens de toutes origines se regroupent sous la bannière de l'Union Calédonienne, qui se choisit comme belle devise « Deux couleurs, un seul peuple ».

Et pourtant. L'essor de la Nouvelle-Calédonie et l'explosion des besoins en nickel va faire renaître une société où, progressivement, l'incompréhension va se développer à nouveau entre les communautés.

D'un côté, les Mélanésiens avaient le sentiment d'être marginalisés sur leur propre territoire, exclus des responsabilités politiques et économiques, submergés par la vague des nouveaux arrivants.

De l'autre côté, les populations d'origine européenne considéraient qu'il était normal de vivre des fruits de leur travail sur cette terre que leurs parents n'avaient pas toujours choisie, mais qui pour beaucoup les avait vu naître.

Au début des années 1980, ces deux sociétés, ces deux légitimités qui constituaient la Nouvelle-Calédonie vont brutalement se heurter. Il y eut beaucoup de violence, du sang versé des deux côtés, des familles endeuillées, immensément de peine et de déchirures. Nous ne devons pas l'oublier. C'était il y a seulement une génération.

Devant l'escalade de la violence, quelques visionnaires ont su s'élever au-dessus des préjugés de leur camp pour imposer la paix plutôt que de continuer une lutte sanglante qui était une impasse. Les leaders des deux camps, Jean-Marie TJIBAOU pour les indépendantistes et Jacques LAFLEUR pour les loyalistes, se sont donné la main. Jean-Marie TJIBAOU y laissera la vie, avec YÉWÉNÉ-YÉWÉNÉ. Nous devons à Jean-Marie TJIBAOU et à Jacques LAFLEUR la Calédonie que nous connaissons aujourd'hui. Les enfants nés après 1988, qui arrivent à l'âge adulte, ont grandi grâce à eux dans un environnement apaisé.

Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR avaient compris que l'avenir de la Calédonie ne passait pas par l'intransigeance, l'affrontement, la mise en avant des différences, mais bien au contraire par la recherche du consensus, la primauté du dialogue, les concessions réciproques.

Aujourd'hui, nous continuons à emprunter le chemin tracé par ces deux grands hommes. Leur héritage politique, ce sont les Accords de Matignon-Oudinot, puis celui de Nouméa.

Ces accords successifs ont permis des avancées remarquables : de plus en plus de jeunes scolarisés, un nombre de cadres kanaks multiplié par 8 en 20 ans, le rééquilibrage des richesses et des emplois entre

les Provinces nord et sud, le grand projet minier du Nord que je suis allé visiter hier, une plus grande autonomie pour la Nouvelle-Calédonie, le désenclavement des Provinces.

Surtout, chacun y a gagné la possibilité de vivre sur un territoire en paix, ce qui est fondamental. Il faut s'en souvenir, à MARE comme ailleurs. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur les événements de MARE ; je n'y reviens pas.

C'est conscient de cet héritage historique majeur que j'ai tenu, dès mon arrivée à la tête de l'État, à relancer l'Accord de Nouméa, ainsi que je l'avais promis pendant ma campagne électorale dans la lettre que j'avais adressée à l'ensemble des Calédoniens.

Aujourd'hui, les transferts de compétence ont retrouvé le rythme prévu par l'Accord. La France a tenu ses promesses, et l'État a respecté sa parole. Et je sais ce qu'en Nouvelle-Calédonie vaut la parole donnée.

Ce partage original des compétences entre la France et la Nouvelle-Calédonie se double depuis quelques mois d'un meilleur partage des responsabilités au niveau local, avec pour la première fois dans l'histoire de ce territoire l'accession d'un responsable politique kanak à la tête du Congrès. Tout ceci me semble aller dans le bon sens, celui de l'apaisement, du dialogue entre les communautés, et finalement du consensus qui est au cœur de l'Accord. Vous pouvez en être fiers.

Et puis il y a, évidemment, la question des deux drapeaux, dont je sais qu'elle a été l'objet de débats nourris depuis le 8e Comité des signataires de juin 2010. Je veux profiter de notre échange pour rappeler à la fois la position de l'État, et aussi le raisonnement qui a conduit à prendre cette position.

Ainsi que vous le savez, l'Accord de Nouméa prévoit la recherche en commun de signes identitaires « pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous ». Parmi ces signes identitaires figure le drapeau.

Lors du 8e Comité des signataires, Pierre FROGIER a courageusement proposé que soient levés immédiatement, côte à côte, le drapeau que se sont donnés les indépendantistes et le drapeau tricolore, en signe de reconnaissance mutuelle des deux légitimités qui fondent la Nouvelle-Calédonie.

On n'a peut-être pas encore mesuré complètement la révolution qu'il a fallu opérer dans les mentalités : cette double reconnaissance manifeste le dépassement des oppositions radicales qui, depuis les années 1960, structurent la vie politique calédonienne, bloc contre bloc, légitimité contre légitimité.

Cette proposition a été validée par le Comité des signataires. Le Congrès s'est prononcé à une large majorité en faveur du double pavoisement. Le Premier Ministre est venu en personne, à ma demande, ici à Nouméa, hisser les deux drapeaux devant le Haut-commissariat. A tous les niveaux, chacun a donc pris ses responsabilités.

Ces deux drapeaux, ils sont le prolongement naturel, visible, de la poignée de mains entre Jacques LAFLEUR et Jean-Marie TJIBAOU. Hier soir, lors de la cérémonie d'ouverture des jeux du Pacifique, la délégation de Nouvelle-Calédonie était rassemblée derrière ce double drapeau. L'émotion dans le stade était palpable, à la fois parce qu'il s'agissait des premiers jeux en Nouvelle-Calédonie depuis les « événements », mais aussi parce que l'on sentait la Calédonie fière de son identité plurielle, réconciliée avec elle-même.

Ces deux drapeaux, parce qu'ils flottent ensemble, traduisent aussi le fait que la Calédonie est une terre de partage. Dans de nombreuses familles, des enfants ou des petits enfants ont tout à la fois du sang kanak, européen, métropolitain, polynésien, wallisien. Vos enfants vivent, au plus profond de

leur chair, la réalité et la diversité de la société calédonienne. Ils l'incarnent dans leurs gènes. Ils sont le visage réconcilié de la Nouvelle-Calédonie. Ces deux drapeaux sont l'un des reflets de leur identité. Alors que l'Accord de Nouméa nous demande de « poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie », peut-être est-elle tout simplement en train de se construire, naturellement, sous nos yeux.

C'est d'ailleurs pourquoi j'ai tenu à faire le geste coutumier, pour la première fois, en Province sud. Reconnaître l'identité, la culture, la légitimité kanak au même titre que l'identité, la culture et la légitimité européenne, cela veut aussi dire reconnaître que ces deux cultures fondent l'identité calédonienne.

Ceci emporte deux conséquences dans mon esprit. Premièrement, la culture kanak est une composante fondatrice de la culture calédonienne, elle ne se limite pas à la Province Nord ou des Iles, elle est légitime dans toute la Calédonie, donc aussi dans la province Sud. Deuxièmement, la réciproque doit s'appliquer sans réserve, c'est-à-dire qu'un Calédonien d'origine européenne doit, lui aussi, pouvoir revendiquer sa contribution fondamentale à la culture calédonienne, et se sentir reconnu en tant que tel en Province nord ou dans les Iles.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir une « Calédonie de culture kanak » au Nord et dans les Iles et une « Calédonie de culture européenne » au Sud. Vous formez un ensemble indivisible que rien ne devra séparer. Il y a tout cela dans ces deux drapeaux.

Bien entendu, l'Accord de Nouméa nous demande de rechercher en commun ce signe identitaire qui, aux côtés des quatre autres, servira de fondement à un futur partagé entre tous. Nous ne sommes pas déliés de cette exigence, il vous appartient d'en rechercher les modalités. Mais tant qu'aucune autre solution n'aura été trouvée, les deux drapeaux continueront à flotter ensemble en Nouvelle-Calédonie, ainsi que l'a décidé le Congrès.

\*

Mes chers compatriotes, durant toutes ces années, nous avons grandi, nous avons mûri ensemble, la Calédonie et la France. Nous avons appris à accepter nos différences, et à comprendre ce qui nous rassemble. La France a renoncé à imposer un modèle unique aux territoires d'Outre-mer. Elle a su comprendre que la diversité des Outre-mer ne remettait pas en cause leur attachement à la Nation. Elle a su conjuguer l'égalité, à laquelle elle est tant attachée, avec le respect de l'identité de chacun. Elle a compris que nous sommes forts en Europe parce que nos Outre-mer nous confèrent une dimension planétaire dont aucun autre pays ne peut se prévaloir. La Nouvelle-Calédonie occupe une place essentielle dans le rayonnement de la France. Elle a besoin de la France, comme la France a besoin d'elle.

Parce qu'elle est sûre de ses valeurs, qu'elle a compris la complexité de la société calédonienne, la France avance sereinement vers la consultation de 2014-2018. Personne ne peut dire, aujourd'hui, ce qui sortira de ce processus : le statu quo, l'évolution vers une plus large autonomie, l'indépendance avec une large association à la France, l'indépendance pure et simple.

Ici, en Calédonie, chaque force politique a sa préférence. Vous connaissez la mienne, qui va au maintien de la Calédonie dans la France.

C'est un choix qui vient du cœur, et qui repose aussi sur la conviction que c'est l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie et des Calédoniens. Largement autonome dans la République, la Nouvelle-Calédonie prend aujourd'hui son destin en main, et toutes les composantes de sa société accèdent aux responsabilités politiques avec, je dois le dire, une très grande maturité. La France est attentive au destin de la Nouvelle-Calédonie, à ses spécificités, à son identité propre. La Nouvelle-Calédonie peut s'appuyer sur le rayonnement international de la France dans ses relations avec ses voisins du Pacifique, peut emprunter sur les marchés aux taux qui sont ceux d'une grande puissance, peut compter sur la solidarité nationale lorsqu'elle en a besoin.

C'est la raison pour laquelle je vous veux rappeler, ainsi que je vous l'avais écrit dans ma « lettre aux Calédoniens » de 2007, que si, le moment venu, les partenaires de l'Accord de Nouméa souhaitent le faire évoluer et engager la Nouvelle-Calédonie dans des perspectives nouvelles au sein de la République, qu'ils sachent bien qu'ils pourront compter sur mon appui, et que je ne ménagerai pas mon soutien aux solutions les plus novatrices sur le plan juridique.

Bien entendu, l'initiative éventuelle de cette solution ne saurait appartenir à l'État. C'est bien le Comité des signataires qui, dans une démarche consensuelle qui serait souhaitée par les forces politiques calédoniennes, pourrait proposer une telle évolution, dans des termes qui seront approuvés directement par les Calédoniens.

La préférence personnelle que j'ai toujours exprimée pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France n'empêche pas le Chef de l'État d'être le gardien vigilant de l'application loyale de l'Accord de Nouméa. Vous le savez, si les Calédoniens font un autre choix que celui de la France, je le respecterai et l'accompagnerai. Je crois en avoir fait la démonstration depuis 2007, et nos amis qui ont fait le choix de l'indépendance le savent bien.

C'est pourquoi, après avoir relancé les transferts de compétences, l'État s'attache à vous accompagner pour préparer l'avenir, quel qu'il soit, en toute impartialité. Nous ne pouvons pas attendre passivement la date de 2014, qui ouvrira la période au cours de laquelle le Congrès pourra demander la consultation des Calédoniens sur « le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité ».

Il faut nous y préparer. Pour cela, trois groupes de travail de haut-niveau ont commencé à se réunir autour de vos élus :

- le premier pour évoquer la stratégie du territoire vis-à-vis du nickel ;
- le deuxième pour établir un bilan de la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa ;
- et le dernier afin de réaliser un panorama de l'ensemble des solutions institutionnelles imaginées dans le monde par des territoires qui se sont engagés dans un processus comparable à celui de la Nouvelle-Calédonie depuis les années 1980.

Ces trois groupes de travail sont importants pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Ils ne sont pas des chambres de négociation anticipée sur le chemin que prendra la Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2018. Ils créent simplement les conditions d'un choix éclairé des termes de la consultation directe des Calédoniens, prévue par l'Accord.

Vous le savez, je respecte infiniment la sensibilité des uns et des autres sur cette question. Je la respecte parce que c'est le rôle de l'État que de demeurer impartial dans l'Accord de Nouméa, ce qui ne veut pas dire qu'il doit rester inerte. Je la respecte parce que la réponse à cette question est nécessairement complexe et profondément marquée par le poids de l'histoire de chacun.

C'est pourquoi je souhaite que le choix des Calédoniens, quel qu'il soit, soit un choix d'adhésion, et non un choix par défaut. Je resterai particulièrement vigilant, avec Marie-Luce PENCHARD et aux côtés des autorités de la Nouvelle-Calédonie, à ce que les transferts de compétences se déroulent dans de bonnes conditions, et qu'ils maintiennent la qualité de service que les Calédoniens sont en droit d'attendre. L'État continuera à donner aux deux parties tous les moyens pour que leur choix se fasse de manière éclairée, et que chacun puisse se demander en conscience, au moment où il le faudra, s'il convient ou non d'aller plus loin.

Ce choix fondamental, essentiel que vous aurez à faire dans les années qui viennent, il ne pourra l'être que si les hypothèses politiques qui vous seront soumises sont assises sur une réalité économique pertinente sur le long-terme.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à aborder longuement la question du nickel lors de ce déplacement, d'abord avec vos élus, puis en me rendant à l'usine du nord, qui est tout simplement le plus gros projet métallurgique au monde.

Le nickel, c'est le socle économique sur lequel reposera toute évolution politique, qu'elle soit d'ailleurs dans la France ou en dehors. Votre sous-sol abrite plus du quart des réserves mondiales de nickel. Avec le développement des besoins en la matière dans les pays émergents, vous serez dans quelques années le deuxième producteur mondial de nickel.

Ce que nous avons en partage est bien plus que la seule gestion de cette ressource minière. Mais il ne faut en minimiser l'importance pour la Calédonie. C'est d'ailleurs pour cela, pour protéger la Calédonie, pour préserver son avenir, que la France gardera de façon certaine le contrôle du capital d'ERAMET, aujourd'hui et demain.

Dans ce contexte très particulier, il ne faut pas avoir peur de parler de la gestion politique des ressources en nickel de la Nouvelle-Calédonie. Bien entendu, il faut respecter les logiques industrielles des grands opérateurs comme SLN-ERAMET, VALE-INCO ou XSTRATA. Ce sont des sociétés cotées en bourse. Leur savoir-faire est immense, nous avons besoin de leur expertise et nous respecterons les engagements que nous avons collectivement pris à leur endroit.

Mais enfin, la Calédonie a le droit d'avoir de l'ambition pour son industrie minière, avec la France à ses côtés.

De nombreuses questions se posent aux responsables publics que nous sommes : comment gérer au mieux cette ressource naturelle rare dans la durée et dans le respect de l'environnement ?

Quelle doit être la place des différents opérateurs industriels, et en particulier celui de l'opérateur historique SLN-ERAMET ?

Faut-il construire une usine nouvelle sur chaque gisement ou peut-on mutualiser les structures existantes ?

Comment s'assurer que le maximum de valeur reste en Calédonie ?

Et au final, comment faire pour que les Calédoniens profitent davantage de ces richesses ?

Chacune de ces questions est fondamentale pour la Calédonie de demain. C'est pourquoi il a été demandé, lors de l'avant-dernier Comité des signataires, à Anne DUTILHEUIL de mener une large concertation avec les acteurs du secteur afin de proposer aux Calédoniens un schéma industriel minier. Ce travail, qui sera achevé avant la fin de cette année, dégagera les orientations stratégiques permettant à la Calédonie de devenir acteur de son développement à long terme, en partageant une vision commune avec les industriels chargés de sa mise en œuvre.

Une fois ces travaux terminés, vous déciderez des suites opérationnelles que vous souhaiterez leur donner. Si vous en exprimez le besoin, l'État continuera à vous accompagner dans cette démarche. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres, mais de réaffirmer que les industriels de toute taille ont le droit d'exploiter le nickel, que la France a le droit d'avoir une ambition minière forte, et que la Nouvelle-Calédonie a le droit de gérer de manière équilibrée et durable ses ressources, au bénéfice des Calédoniens.

\*

Mes chers amis, voilà quel est mon état d'esprit. Je lis parfois, ici ou là, l'expression de fantasmes qui feraient de l'État un acteur zélé de la marche vers l'indépendance pour faire des économies budgétaires, ou pour se replier sur les étroites frontières européennes. Je veux le dire avec beaucoup de calme, mais aussi avec beaucoup de détermination : ceux qui disent cela ne comprennent pas ce qu'est la France.

La France, ce n'est pas une somme d'écritures comptables où chaque territoire serait évalué à l'aune de ce qu'il coûte et de ce qu'il rapporte. La France, c'est une histoire. La France a une histoire de plus de 150 années en Nouvelle-Calédonie. Cette histoire lui confère d'immenses responsabilités ici.

Cette histoire, notre histoire, nous pouvons aujourd'hui la regarder en face de manière apaisée.

Nous regardons en face la période de la colonisation, qui fut une période de négation de l'identité kanak et qui fut portée par le monde occidental d'alors.

Nous regardons en face les périodes de déportations sur la presqu'île de NOUVILLE et celle de DUCOS ou encore sur l'île des PINS, qui furent organisées par les autorités Françaises.

Nous regardons en face les violences des années 1980, et les douleurs profondes dans les deux camps.

Mais nous regardons aussi en face ceux qui, pendant la colonisation, ont fait l'effort d'aller vers l'autre, de comprendre la culture des premiers habitants.

Nous regardons aussi en face la contribution des descendants d'Européens au développement du territoire.

Nous regardons aussi en face, comme je l'ai fait il y a quelques jours, l'exemplarité des Calédoniens, de tous les Calédoniens, pendant les deux guerres mondiales.

Nous regardons aussi en face la formidable leçon de dialogue et de paix que les Calédoniens donnent au monde depuis près de 25 ans.

C'est parce que nous savons regarder en face toute notre histoire, avec ses zones d'ombre et celles de lumière, parce que nous en avons fini avec les non-dits, avec les sujets tabous, que nous pouvons enfin nous comprendre.

Ici, en Calédonie, les Calédoniens se comprennent désormais entre eux, et l'État comprend enfin les Calédoniens.

Bien sûr, le chemin qui nous reste à parcourir ensemble est immense. Le moment des choix approche, et les défis que nous avons à relever sont considérables.

Nous devons réussir à inventer un mode de développement économique qui profite à tous ;

Nous devons arriver à faire partager à une jeunesse parfois en perte de repères, l'esprit de consensus et de dialogue qui inspire l'Accord de Nouméa ;

Nous devons trouver le moyen de faire participer tous les talents de Nouvelle-Calédonie au développement de son territoire ;

Nous devons affirmer notre identité propre dans le Pacifique, et la Calédonie doit faire vivre sa culture francophone et océanienne dans une zone fortement influencée par ses puissants voisins Australiens et Néo-Zélandais.

L'État continuera, tant que les Calédoniens le souhaiteront, à appuyer la Calédonie dans la recherche de ces équilibres économiques et sociaux particulièrement complexes. Depuis près de 25 ans, la France a toujours été le partenaire loyal de la Nouvelle-Calédonie. Je veux vous dire, solennellement, mon engagement personnel pour que ce partenariat étroit, renouvelé et respectueux des opinions des uns et des autres continue de prévaloir.

C'est ainsi qu'ensemble, nous réaliserons la belle promesse de l'Accord de Nouméa, selon laquelle nous permettrons, en Nouvelle-Calédonie, « au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun ».

Vive la République !

Vive la Nouvelle-Calédonie !

Et vive la France !